

Conseil d'école du 18 octobre 2013

Préparation

L'école et son fonctionnement

Le conseil d'école est composé :

- du directeur d'école qui en est le président
- des enseignants de l'école et d'un enseignant du RASED (quand il intervient dans l'école)
- du maire ou d'un de ses représentants
- des représentants des parents d'élèves
- du DDEN (délégué départemental de l'Education Nationale) chargé de visiter l'école
- de l'IEJ qui peut assister de droit aux réunions

Le conseil d'école est constitué pour une année et se réunit au moins trois fois dans l'année (une fois par trimestre). Le premier conseil doit avoir lieu dans les quinze jours suivants la proclamation des résultats des élections.

En outre, il peut également être réuni à la demande du directeur d'école, du maire ou de la moitié de ses membres.

Peuvent également assister aux conseils d'école des personnes invitées par la présidente et dont la consultation est utile sur un des points de l'ordre du jour : médecin scolaire, infirmière scolaire, auxiliaire de vie scolaire (AVS), assistante sociale, aide-éducateur.

Les membres du conseil d'école votent le règlement, sont associés aux projets de l'école, donnent leur avis et émettent des suggestions sur la vie de l'école.

Résultats des élections du 12/10/11

Une seule liste comportant 8 noms (4 titulaires et 4 suppléants)

- Nombre d'électeurs inscrits : 131
- Nombre de votants : 109
- Nombre de bulletins nuls ou blancs : 26
- Nombre de suffrages exprimés : 83

Les titulaires sont : Mme Molard, Mr Mauchamp, Mme Pitaud, Mr Ducreux

et les suppléants : Mr Paillard, Mme Prats Extier, Mme Provence, Mme Blanchard.

L'équipe éducative :

Cette année, l'école accueille 87 enfants répartis dans les classes suivantes :

- Pascale : 20 CP
- Cécile : 22 CE1/CE2
- Anita : 23 CE2/CM1
- Sophie : 22 CM1/CM2, déchargée Mme Sauvageot les vendredis

Décloisonnement entre les classes de Mmes Girardeau, Bonnot et Buttard/Sauvageot (histoire/géographie/sciences) les lundis et les vendredis.

Le règlement intérieur

Lecture puis validation par les membres du conseil.

Les APC (activités pédagogiques complémentaires)

Dans le cadre de la Refondation de l'École, il est proposé aux élèves des **Activités Pédagogiques Complémentaires (ou APC)**, encadrées par les enseignants de l'école, en dehors des 24 heures d'enseignement. Elles ont lieu les mardis de 16h30 à 17h30. Elles sont organisées, par groupes restreints d'élèves pour une aide à la difficulté dans les apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école. En ce qui concerne l'école, les enseignantes proposent aux enfants de tous les niveaux, sauf les CP pour la première période, de travailler à la création d'un album numérique.

Les parents sont prévenus à l'avance par courrier et peuvent refuser l'aide. En revanche, lorsque l'aide est acceptée, ils doivent s'organiser pour venir chercher leurs enfants à 17h30.

RASED

Le RASED est constitué de deux enseignants spécialisés, d'une psychologue scolaire. Les demandes d'aide sont faites par les enseignants puis, s'il y a suivi, la prise en charge se fait en relation avec les enseignants. Les familles peuvent également les contacter directement si elles le désirent.

Budget

- Crédits scolaires alloués par la municipalité pour l'année civile 2013 : 5843,75 € pour 95 élèves (61,5 € par enfants)
- Bilan 2012 2013 de la coopérative
- Financement de la coopérative pour l'année 2013 2014 :
 - Photos individuelles et de fratrie au sein de l'école réalisées le 18/10. Elles seront vendues sous forme de calendrier.
 - Cotisations des familles
 - L'Art et Craie a versé la somme de 639,45 euros à la coopérative scolaire.
 - Vente de papier de Noël (?)
 - Photos de classe

Les projets

Les projets de cycle , de classe

Sécurité routière en CM1 CM2 : intervention d'un gendarme le 22/11, il fera passer aux élèves les épreuves théoriques et pratiques. La préparation au test théorique est maintenant laissée à l'enseignant.

Natation scolaire : toutes les classes iront à la piscine de Chalon pendant la période 3 (du 27/01 au 04/04)

Toutes les classes se sont inscrites à un projet rugby et la classe de CM1 CM2 à un projet équitation mais pour le moment les enseignantes n'ont reçu aucune réponse quant à leur participation.

Les élèves de CM1/ CM2 et peut-être ceux de CE2/CM1 iront passer une journée à Chalon courant décembre, le Grand Chalon proposant une journée « Patinoire + activités culturelles »

Conte livre : les classes de CP et CE1/CE2 sont inscrites à ce projet. Ce dernier consiste en la découverte d'albums avec des interventions de la bibliothécaire de Verdun et une mise en scène en fin d'année d'un des albums

1,2,3 albums : découverte d'albums au sein de la classe puis rencontre avec des personnes du 3^e âge ou des enfants d'une autre école afin de partager ses lectures, ses impressions.

Les élèves de CP

Intervention du SIRTOM de Chagny pour une animation sur les déchets, le tri, le recyclage...

La refondation de l'école

Pour l'année scolaire 2014 2015, quelques changements vont être opérés au sein de l'école. Il y aura classe les mercredis matins. Les journées se termineront à 16h15 mais la pause méridienne sera plus importante (12h/14h) ; Ainsi les enfants qui mangeront à la cantine se verront proposer par la commune des activités culturelles ou sportives après leur repas.

Une réunion d'information est proposée par la commune le

Questions matérielles

L'ordinateur du bureau de la directrice est à changer.

L'achat d'une éventuelle armoire dans laquelle seraient rangés et rechargés les ordinateurs portables utilisés par les élèves est évoqué.

Questions diverses transmises aux représentants des parents d'élèves.

Les prochains conseils d'école auront lieu en 14 mars et 13 juin.

Compte-rendu du 1^{er} Conseil d'école du vendredi 18 octobre 2013

Membres présents :

- l'équipe enseignante : Mme Knoderer, Melle Bonnot, Melle Girardeau, Mme Buttard
- Mr Diconne, maire d'Allerey sur Saône, Mme Clément, adjointe chargée des affaires scolaires
- Mme Fouchécourt, adjointe chargée des affaires scolaires pour la commune de St Martin en Gâtinois
- Mr Goillot, adjoint chargé des affaires scolaires pour la commune de St Gervais en Vallière
- Melle Conry, DDEN
- Mesdames Molard, Prats Extier et Blanchard, Messieurs Mauchamp et Ducreux, représentants des parents d'élèves.

L'école et son fonctionnement

- **Résultats des élections** des représentants des parents d'élèves du 11 octobre 2013

Une liste comportant 8 noms a été présentée (4 titulaires et 4 suppléants)

- Nombre d'électeurs inscrits : 131
- Nombre de votants : 109
- Nombre de bulletins nuls ou blancs : 26
- Nombre de suffrages exprimés : 83

Les titulaires sont Mme Pitaud (Gaston en CM2), Mme Molard (Célestin en CP), Mr Mauchamp (Mélanie en CE1 et Camille en CM1) et Mr Ducreux (Honoré en CE1).

Les suppléants sont Mme Prats-Extier (Anaïs en CE2), Mr Paillard (Chloé en CM1), Mme Provence (Carl en CM2 et Johannine en CP) et Mme Blanchard (Romane en CP).

- **L'équipe éducative :**

Mme Knoderer	Melle Bonnot	Melle Girardeau	Mme Buttard
CP	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/ CM2
20 CP	15 CE1 et 7 CE2	11 CE2 et 12 CM1	7 CM1 et 15 CM2
20	22	23	22
87 élèves			

Mme Buttard est déchargée les vendredis et est donc remplacée ce jour-là par Mme Sauvageot. Une éducatrice de vie scolaire, Mme Kremp, est par ailleurs rattachée à la classe de CP afin d'apporter son aide à un élève.

Un décloisonnement est organisé entre les classes de Mmes Buttard, Girardeau et Bonnot les lundis et les vendredis en sciences, histoire et géographie.

- **Le règlement intérieur :**
 - Après lecture, les membres du conseil ont validé le règlement intérieur de l'école. Une photocopie de ce dernier sera jointe à ce compte rendu. Il devra être lu avec les enfants.
- **Les APC (activités pédagogiques complémentaires)**

Dans le cadre de la Refondation de l'École, il est proposé aux élèves des **Activités Pédagogiques Complémentaires (ou APC)**, encadrées par les enseignants de l'école, en

dehors des 24 heures d'enseignement. Elles ont lieu les mardis de 16h30 à 17h30. Elles sont organisées, par groupes restreints d'élèves pour une aide à la difficulté dans les apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité élaborée dans le cadre du projet d'école.

Au cours de cette année, les enseignantes proposent aux enfants de tous les niveaux, sauf les CP pour la première période, de travailler à la création d'un album numérique.

Les parents sont prévenus à l'avance par courrier et sont libres d'accepter ou non l'inscription de leur enfant aux APC pour la période donnée. En cas d'accord, ils doivent s'organiser pour venir chercher leurs enfants à 17h30.

- **Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)**

Le RASED est constitué de deux enseignants spécialisés et d'une psychologue scolaire. Mr Buttard, maître E et Mme Varin, psychologue scolaire sont les deux personnes qui interviennent dans notre école. Les demandes d'aide sont rédigées en général par les enseignants et les éventuelles observations, évaluations ou suivis se font en relation avec ces derniers. Les familles peuvent également contacter les membres du RASED directement si elles le désirent.

- **Le budget :**

- Crédits scolaires alloués par la municipalité pour l'année civile 2013 : 5843,75€ pour 95 élèves soit 61,5€ par enfant.
- Bilan de la coopérative scolaire : le détail des charges et des produits a été transmis aux membres du conseil.
- Financement de la coopérative pour l'année 2013/2014 :
 - vente de photos individuelles ou par fratrie sous forme de calendrier en novembre,
 - cotisations des familles du début d'année,
 - subvention de L'Art et Craie de 639,45 euros,
 - vente de papier cadeau
 - photos de classe de fin d'année

- **L'association L'Art et Craie :**

- Changements dans l'organisation du bureau de l'association : désormais la présidente est Mme Prats Extier, la trésorière, Mme Pinte et la secrétaire, Mme Perdrier.
- Diverses actions seront mises en place au cours de l'année afin de récolter des fonds pour les écoles. La première a déjà eu lieu et concernait la vente de chrysanthèmes. La seconde sera la bourse aux jouets du 24 novembre.

Les projets

Sécurité routière en CM1 CM2 : un gendarme interviendra le 22/11 auprès des élèves pour leur soumettre les épreuves théoriques et pratiques. La préparation au test théorique est maintenant assurée par l'enseignant.

Toutes les classes iront à la piscine de Chalon pendant la période 3 (du 27/01 au 04/04).

Toutes les classes se sont inscrites à un projet rugby et la classe de CM1 CM2 à un projet équitation mais à ce jour, les enseignantes n'ont reçu aucune réponse quant à leur participation.

Les élèves de CM1/ CM2 et peut-être ceux de CE2/CM1 iront passer une journée à Chalon courant décembre, le Grand Chalon proposant une journée « Patinoire + activités culturelles »

Les classes de CP et CE1/CE2 sont inscrites à au projet « Contelivres ». Ce dernier consiste en la découverte d'albums avec des interventions de la bibliothécaire de Verdun et la mise en scène en fin d'année d'un des albums

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 sont, quant à elles, inscrites au projet « 1, 2,3 albums ». Divers albums seront également découverts en classe puis lus par les élèves qui rencontreront par la suite des personnes du 3^e âge ou des enfants d'une autre école, afin de partager leurs lectures, leurs impressions.

Les élèves de CP iront voir un spectacle programmé par l'Espace des Arts en mars 2014 à l'occasion du festival des Piccolis. Il sera organisé sur la commune de Gergy.

Une intervention du SIRTOM de Chagny pour une animation sur les déchets, le tri, le recyclage... sera par ailleurs proposée aux élèves de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2.

La refondation de l'école : proposition communale

Pour l'année scolaire 2014/2015, quelques changements vont être opérés au sein de l'école. Il y aura classe les mercredis matins. Les journées se termineront à 16h15 et la pause méridienne sera plus importante (12h/14h) ; Ainsi les enfants qui mangeront à la cantine se verront proposer par la commune des activités culturelles ou sportives après leur repas.

Une réunion d'information destinée aux parents d'élèves est proposée par la commune le 14 novembre 2013.

Questions matérielles

- L'ordinateur utilisé pour la direction est à changer.
- L'achat d'une éventuelle armoire dans laquelle seraient rangés et rechargés les ordinateurs portables utilisés par les élèves est évoqué.

Les prochains conseils d'école auront lieu le 21 mars et le 17 juin.